



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme du système éducatif

Question au Gouvernement n° 1016

Texte de la question

RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF

M. le président. La parole est à Mme Anne-Christine Lang, pour le groupe La République en marche.

Mme Anne-Christine Lang. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous avez ouvert depuis un an de multiples chantiers à tous les échelons du système éducatif, depuis la maternelle jusqu'à l'université. Certes, le rythme est intense, mais il convient de rappeler à ceux qui pourraient s'en émouvoir que nous ne saurions marquer le pas dans le combat sans relâche que vous menez pour l'égalité des chances. Il y a urgence, et c'est la raison pour laquelle vous avez fait de l'égalité le fil rouge de votre action.

Pour le primaire, tout d'abord, avec la scolarisation obligatoire à trois ans, la priorité donnée au langage, le dédoublement du cours préparatoire – CP – et du cours élémentaire 1 – CE 1 – en zone prioritaire, ainsi que de meilleurs taux d'encadrement sur l'ensemble du territoire, nous nous attaquons aux inégalités scolaires dès la racine, afin de mettre tous les enfants sur la même ligne de départ.

Mme Frédérique Meunier. Pas tous !

M. Fabien Di Filippo. Il faut voir comment cela se passe dans les zones rurales !

Mme Anne-Christine Lang. Renforcer la place des savoirs fondamentaux tout en s'appuyant pour les méthodes sur les résultats les plus récents de la recherche, c'est ce cadre à la fois rassurant et audacieux que vous avez su incarner, et qui permettra à tous les élèves de savoir lire, écrire, compter et respecter autrui. Le respect c'est important.

Respecter autrui, cela veut dire par exemple qu'un élève de collège a appris que l'on ne s'adresse pas au Président de la République en lui disant : « Comment ça va, Manu ? ». (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Fabien Di Filippo. Et que l'on ne traite pas les ouvriers d'illettrés !

M. Patrick Hetzel. Niveau zéro, la question !

Mme Anne-Christine Lang. Dans le secondaire, c'est le dispositif « Devoirs faits », un bac remusclé et un accès à l'enseignement supérieur plus efficace et plus juste.

Monsieur le ministre, vous voulez faire de notre école l'école de la confiance. Or, vous le savez comme moi, la confiance ne se décrète pas : c'est par des mesures concrètes, telles que celles qui ont été prises, que nous

rétablirons la promesse républicaine d'égalité, afin de permettre à tous les élèves de s'émanciper et de réussir.

Vous avez évoqué l'enseignement professionnel, les internats et le Plan mercredi. Pouvez-vous nous préciser comment tout cela s'inscrit dans le droit-fil des politiques que vous avez menées jusqu'ici ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, cette question est évidemment très importante parce qu'au bout d'un an, on peut en effet commencer à faire le point.

L'éducation, nous le savons tous, est un sujet de long terme. C'est le sujet majeur d'une société qui veut davantage d'égalité, de liberté et de fraternité. Aujourd'hui, nous avons planté des graines et quelques premiers bourgeons ont éclos, que j'évoquerai très rapidement.

D'abord, c'est la priorité à l'école primaire. Nous le savons tous, la France doit consacrer l'essentiel de son énergie en matière d'éducation à l'école primaire, parce que cela conditionne la suite. Il est essentiel de savoir lire, écrire, compter et respecter autrui. Si nous voulons lutter contre les inégalités, nous devons en effet faire très attention à l'école maternelle, au cours préparatoire et au CE 1.

C'est pourquoi différentes initiatives ont été menées. D'abord, les assises de l'école maternelle. Ensuite, la scolarité obligatoire à trois ans, une décision historique que tous les pays étrangers regardent en ce moment : 25 000 enfants entreront à l'école maternelle alors qu'ils ne la fréquentent pas aujourd'hui. Cette décision est fondamentale dans la lutte contre les inégalités sociales.

Enfin, nous commençons à voir les premiers résultats, qui sont extrêmement encourageants, de la division par deux des classes de CP et de CE 1. J'aurai l'occasion de m'exprimer sur ce point dans quelque temps.

Mais nous ne devons pas occulter l'enseignement secondaire, car la réforme du baccalauréat constitue un élément essentiel de ce qui a été réalisé cette année. Cette réforme donnera tous ses effets entre maintenant et 2021, au travers des concertations qui ont lieu en ce moment et qui produiront les bouleversements souhaités.

Et puis, il y a l'enseignement professionnel. Vous le savez et vous l'avez rappelé, madame la députée, je l'ai défini comme étant ma deuxième priorité. De premiers accords ont déjà été signés avec les régions, pour commencer à mailler la France de grands campus professionnels.

M. Fabien Di Filippo. Vous sacrifiez les territoires !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Nous aurons ainsi, de manière cohérente avec la réforme de l'apprentissage portée par Muriel Pénicaud, la possibilité de réellement former nos jeunes, de donner du prestige à l'enseignement professionnel et au savoir-faire à la française, et à tous les éléments d'avenir, comme la révolution numérique et la transition écologique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Christine Lang](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1016

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2018](#)